



enjeux

Un Noël, des solidarités ► P.7

en débat

Baisse des tarifs de la géothermie ► P.20

près de chez vous

Centre de loisirs : bientôt la première pierre ► P.17



découvertes

Le sculpteur Rasko primé ► P.31

Chevilly-Larue

le journal

mensuel d'informations municipales
n° 139 - janvier 2013

2013

*“... Du bonheur
et rien d'autre”*

Paul Éluard

Meilleurs vœux

«Elodie à fleur»
de Rasko, sculpteur
Médaille d'or «Art en capital»
Paris - Grand Palais - nov. 2012




**L'ensemble
de la rédaction
du Journal de
Chevilly-Larue
présente à tous
ses lecteurs ses
meilleurs vœux
pour l'année**

2013

Le Journal de Chevilly-Larue

Magazine mensuel
d'informations municipales
N°139

Directeur de la publication :
Christian Hervy.
Directrice de la
communication :
Patricia Durand.
Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.
Photographe :
Fanette Bruel

Ont participé à ce numéro:
Michel Aumercier,
Florence Bédouet,
Joëlle Cuvilliez,
Marc Ellenberger,
Antoine Ginekis,
Léa Goutmann-Becker,
Mira, Michaël Narradon,
Philippe Stisi.

Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure
et impression :
imprimerie Grenier.

Direction de la
Communication de la ville
de Chevilly-Larue,
100, avenue du Général
de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél.: 01 79 61 63 10
Fax: 01 45 60 19 03
E-mail:
communication@ville-
chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général
de Gaulle
94 550 Chevilly-Larue
Tél.: 01 45 60 18 00

Sommaire



Ville de
Chevilly-Larue
Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

4-5 Ça s'est passé ... ça va se passer

- Le mois en images

7-12 Enjeux

- Un Noël, des solidarités

14 Vœux des communautés religieuses

15 Votre service public local

- Les agents du secteur Vie
associative : polyvalents avant
tout

16-17 Près de chez vous

- Relais-mairie Bretagne :
deux ans déjà !
- Visite du garage Sud de la
préfecture de police
- Recyclage des sapins de Noël :
quelle est la règle ?
- Site de L'Oréal :
une première pierre pour Ev@
- Tramway, dernière ligne droite
en vue
- Bientôt la pose de la première
pierre du centre de loisirs

18-19 Acteur

- Marie-Laure Souplet voit
avec son cœur ...

20-21 En débat

- Géothermie : baisse des
tarifs pour les usagers

22-25 En actions

- Les séniors, connectés
à tout âge
- La mise en œuvre de
l'Agenda 21
- Soirée des associations :
hommage aux bénévoles
- Vœu du Conseil municipal
contre les conclusions du
rapport sur le réseau de
transports Grand Paris
Express
- Nirmine Soliman,
nouvelle Maire enfant

26-27 Tribunes

- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes Culture

- Le sculpteur Rasko primé
- Concert :
Verdi et ses héroïnes
- Théâtre André Malraux :
deux créations,
coproductions maison
- Initiatives :
regards croisés sur la ville
Livres et vous
- Hip-hop au féminin :
la ville au rythme des fly girls
Mémoire
- Le marquis Armand
de Cubières (1806-1856),
personnalité de Larue

32-33 Sports

- Multisports :
de la découverte à foison
- Nuit du Sport :
encore un peu de jeux
olympiques
- Téléthon : merci à tous !

34-35 Vie pratique



imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire



Nous voici au seuil d'une nouvelle année. Pour Chevilly-Larue, elle sera très importante et marquera une étape significative de son histoire et de son développement.

Avec le démarrage des opérations de reconstruction du quartier

Anatole France et d'aménagement du quartier des Meuniers, notre commune va progressivement se doter d'une belle façade sur la RD7, avec un éco-quartier qui se présente déjà comme une référence exemplaire.

J'espère que nous pourrons également démarrer la restructuration du quartier des Sorbiers, où les premiers travaux de réhabilitation semblent donner satisfaction et espoir de renouveau, d'une meilleure qualité de vie.

Avec la mise en service du tramway T7, se déplacer deviendra un plaisir sur la RD7 transformée en boulevard

urbain qui aura relégué définitivement aux oubliettes le souvenir des casses automobiles.

Dès janvier, nous inaugurerons un équipement d'une facture exceptionnelle avec la livraison du complexe sportif du lycée qui, joint aux réalisations déjà menées au fil des ans, fera encore davantage de Chevilly-Larue l'une des communes de cette importance les mieux dotées en installations sportives.

Ce sera aussi l'année d'ouverture d'une première tranche de la coulée verte Bièvre / Lilas, permettant aux habitants de la Saussaie de rejoindre facilement la RD7 et le tramway, en même temps que prendra corps, à proximité de l'immeuble d'application du groupe L'Oréal, un parcours paysager de grande qualité.

Ce sera encore l'année du réaménagement de la place De Lattre de Tassigny, venant compléter l'embellissement de l'ancienne RN7 par la création d'un square à la manière parisienne.

Pendant cette année, nous mettrons également en chantier le centre de loisirs et le nouveau restaurant scolaire de la maternelle Pasteur.

Tous ces projets qui arrivent à maturité ont nécessité beaucoup de travail, parfois des combats menés avec vous, dont toute l'équipe municipale peut s'enorgueillir. Nouveaux quartiers, nouveaux équipements, nouveaux emplois, nouveaux logements : Chevilly-Larue ne ronronne pas, mais continue à se moderniser et à répondre aux besoins de ses habitants, conformément aux engagements pris.

C'est la même exigence que nombre de nos concitoyens nourrissent à l'égard de la politique gouvernementale, dont la promesse de justice

et de mieux-être tarde à se concrétiser. 2013 sera donc aussi une année d'action pour concrétiser le changement et le disputer aux forces qui s'y opposent.

2013, exigence de bonheur partagé. Paul Éluard, l'un de nos plus grands poètes, disait à ce sujet : « *Il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre* ». Du bonheur en 2013 ? Chiche !

Bonne et heureuse année à toutes et à tous ●

Avec mon sincère dévouement,

**Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué**



M. et Mme Hidouci fêtent leurs 50 ans de mariage

Daniel et Roseline Hidouci ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage !). Le 10 décembre 1962, Daniel Hidouci, relieur-brocheur, notamment chez Flammarion à Chevilly-Larue, épousait Roseline Léger, contrôleuse à la CAF d'Île-de-France à Paris. Le couple a emménagé à Chevilly-Larue en 1972 à la résidence de la Croix du Sud. Ils se sont « remariés » en compagnie de leurs proches le 9 décembre dernier.



Cérémonie d'hommage aux morts en Algérie, Maroc et Tunisie

Le 5 décembre, les élus de la Municipalité, le Comité d'entente des anciens combattants et la population ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie ainsi que lors des combats au Maroc et en Tunisie.



La ministre du Commerce en visite au Min

Le 13 décembre, Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, a participé à une visite de 4h du Min en compagnie de Christian Hervy, le Maire et Conseiller général délégué, Stéphane Layani, PDG de la Semmaris (société gestionnaire du Min) et Christian Pépineau, président d'Unigros (union des syndicats des grossistes du Min).

De belles fêtes de Noël

Entre le marché de Noël ❶ du 7 au 9 décembre et sa retraite aux lampions ❷, la décoration du sapin de la place De Latre de Tassigny le 15 décembre ❸ et les Noëls organisés dans les crèches comme aux Petites Colombes ❹ ou encore au foyer des anciens le 14 décembre ❺, durant tout le mois de décembre, toute la ville s'est animée au rythme des fêtes de fin d'année. Une mention particulière peut être décernée au Noël organisé pour la première fois au cœur de la Croix du Sud par l'un des gardiens de la résidence ❻, pour le plus grand bonheur des enfants.



Samedi 26 janvier à 9h
Inauguration du complexe sportif Lilian Thuram

Les Chevillais sont invités à inaugurer le complexe sportif intercommunal du lycée Pauline Roland. Ce nouvel équipement portera le nom de Lilian Thuram en hommage à la fois à la carrière sportive du footballeur et aux actions que celui-ci mène depuis des années pour lutter contre toutes les formes de racisme. Au programme : visite des locaux, animations sportives, ...

Complexe sportif Lilian Thuram
Angle du boulevard Jean Mermoz et de l'avenue Général de Gaulle

Banquet des aînés
Retraités, faites-vous connaître !

Le banquet des aînés 2013, très attendu des retraités Chevillais, se tiendra le 2 mars prochain. Les aînés déjà inscrits sur les fichiers du service Retraités de la ville recevront leur invitation durant le mois de janvier. Les Chevillais de plus de 60 ans qui ne seraient pas inscrits à ce fichier doivent se faire connaître auprès du service Retraités s'ils souhaitent participer à cette initiative.

Renseignements et inscriptions :
service Retraités
(88, avenue du Général de Gaulle
01 45 60 18 93)

33^e bourse aux cartes postales
Dimanche 3 février de 9h à 18h

Les timbrés de la bourse

Le club Marc Hartz organise son exceptionnelle bourse aux cartes postales, timbres et monnaies. Une centaine d'exposants sera présente pour l'un des plus grands événements du genre en France. Que vous soyez cartophile, philatéliste, numismate ou simple curieux, venez découvrir des trésors, ainsi que la carte postale spécialement éditée pour ce rendez-vous incontournable.

Gymnase Derichbourg
42, rue Derichbourg



◀ Jeanne Gaultier a eu 100 ans

Le 5 décembre dernier, le foyer Gabriel Chauvet était à la fête pour célébrer les 100 ans de Jeanne Gaultier ! C'est dans la convivialité que cette ancienne employée aux livraisons dans une maison de commerce de dentelle puis comptable d'un grand restaurant près de l'Élysée a fêté cet anniversaire particulier, en compagnie notamment de ses amies qui fréquentent le foyer Gabriel Chauvet et de Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée aux Vacances et loisirs des retraités.



Un Noël, des solidarités

Pour que chaque enfant ait un cadeau au pied du sapin, la solidarité était à l'œuvre à Chevilly-Larue. La Municipalité et les services municipaux, les associations caritatives, l'épicerie solidaire Sol'Épi, ... chacun a redoublé d'efforts pour permettre à toutes les familles chevillaises de passer de belles fêtes de fin d'année.

Aides

La solidarité en partage

Si les fêtes de fin d'année sont le point d'orgue des actions de solidarité menées notamment par la Municipalité, c'est toute l'année que cette dernière met en œuvre, avec ses partenaires, différents dispositifs d'aides en direction des Chevillais les moins aisés.

« **M**aman, maman ! Regarde mon super cadeau ! En plus le cirque ça va être trop bien ! », s'écrie joyeusement un des petits invités du Noël organisé par la Municipalité en faveur des enfants des familles les plus en difficulté, le 19 décembre dernier. Des étoiles, il y en aura eu dans les yeux de tous les Chevillais (jeunes et moins jeunes !) pendant cette période de fêtes durant laquelle la Municipalité aura tout mis en œuvre pour que personne ne soit oublié. Le réveillon de la solidarité du 24 décembre, qui avait remporté un franc succès en 2011, a été reconduit. Et cette deuxième édition n'avait rien à envier à la première : elle aura réuni plus de 350 personnes qui, dans la liesse qui caractérise ce moment particulier, auront profité d'un délicieux repas convivial et de diverses animations festives grâce à la mobilisation sans faille de plus de 40 agents municipaux. « *L'idée que ce moment de bonheur leur soit offert, que des personnes isolées ou démunies de tout savourent la chaleur humaine que les services municipaux leur ont procuré ce soir-là m'est très chère* » se réjouit

Christian Hervy, le Maire. Et de la chaleur humaine, les services municipaux en auront distribué durant ce mois de décembre, ainsi d'ailleurs que des mets de fête lors de la remise des colis gourmands de Noël à 1 700 retraités. Si la Municipalité a tout mis en œuvre pour que chacun passe de belles fêtes, malgré la solitude ou le manque de moyens financiers, c'est toute l'année qu'elle marque

◀ **Malgré les difficultés, nul de doit être privé de ce moment de fête et chaque enfant a droit à la générosité du Père Noël** ▶▶

Christian Hervy,
le Maire et Conseiller général délégué

sa solidarité envers tous les Chevillais. Tout d'abord par la mise en œuvre d'une politique de quotient familial afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la culture, au sport ou aux loisirs, en appliquant un barème de prix en fonction des ressources de chacun. Ensuite en pratiquant des tarifs particulièrement bas, notamment en ce qui concerne ceux de la restauration scolaire

qui ont été divisés par deux en 2008. Finalement, à Chevilly-Larue, aucun usager ne paie le coût réel d'une prestation, ce qui contribue à agir en faveur du pouvoir d'achat de chacun. Et parce que la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille et qu'une aide peut parfois être nécessaire pour se sortir d'une situation financière ardue, différents dispositifs de soutien sont mis en place par le

Centre communal d'Action sociale et le Conseil général : aide alimentaire, aide à la mobilité, aide énergétique, aide à l'habillement, ... Un accompagnement personnalisé peut être proposé en fonction des différentes problématiques de chacun. Et parce que la solidarité est une valeur partagée par de nombreuses associations chevillaises, les actions de ces dernières sont activement soutenues par la Municipalité, notamment via les subventions qu'elle leur alloue. Il en est ainsi à l'égard de l'épicerie solidaire Sol'Épi, qui vient en aide à de nombreuses familles dans le besoin. Il en est de même vis-à-vis des associations caritatives comme le Secours populaire fortement sollicitées en cette période de l'année. ●

Léa Goutmann-Becker



La distribution des colis gourmands de Noël par le service Retraités a fait le bonheur des séniors, comme ici les 11 et 12 décembre à la salle Simone de Beauvoir ou encore les jours suivants au foyer Arepa et à la maison de retraite Saint-Jean Eudes. Foie gras, terrines et autres réjouissances gustatives ont ravi les papilles de tous.



Chiffres clés

238
Le nombre de familles ayant bénéficié de chèques d'accompagnement personnalisés dédiés à l'alimentation en 2012.

1328
Le nombre de colis gourmands distribués par le service Retraités de la ville aux aînés pour les fêtes. 968 d'entre eux étaient pour des personnes seules et 360 pour des couples.

402
Le nombre de personnes ayant bénéficié de l'accès à l'épicerie solidaire Sol'Épi en 2012.

2,6
Le nombre de tonnes de denrées alimentaires récoltées par les 35 bénévoles de Sol'Épi dans le cadre de la collecte de la Banque alimentaire entre les 24 et 26 novembre dernier. En 2011, les résultats de cette même collecte s'élevaient à 1,6 tonne.

Une centaine d'enfants issus de familles modestes ont participé au Noël offert par la Municipalité avec l'appui de commerçants du Min le 19 décembre. Le Père Noël et les sourires étaient au rendez-vous !

Parole d'élue

« Aider à surmonter les difficultés »



Hermine Rigaud, maire-adjointe à la Solidarité et à l'Action sociale

Nous constatons malheureusement une aggravation des problématiques liées à la pauvreté et à la précarité. De plus en plus de Chevillais en situation difficile sollicitent l'aide de la commune. La période des fêtes de fin d'année est particulièrement rude pour ces personnes qui sont souvent en

situation d'isolement. C'est pourquoi la Municipalité a renouvelé le réveillon de la solidarité qui avait suscité un fort engouement lors de sa première édition l'année dernière. Tout au long de l'année, les services municipaux leur proposent par ailleurs un accompagnement personnalisé pour les aider à surmonter leurs difficultés. Nous avons mis en place des outils comme Sol'Épi afin d'accompagner les familles non seulement à travers des périodes difficiles, mais aussi à travailler sur leur

projet de vie. Un soutien peut également être proposé aux personnes qui rencontrent des problèmes de logement. Enfin, nous travaillons actuellement à la mise en place d'un Observatoire social, dans le cadre de notre Agenda 21. Cet outil nous permettra d'appréhender de manière plus précise les problématiques que les Chevillais des différents secteurs de la ville sont susceptibles de rencontrer, et de mieux cibler nos prestations en fonction des besoins.

Noël

Des fêtes solidaires

Pas toujours évident d'offrir à ses proches un beau Noël quand les deniers manquent à l'appel en ces temps particulièrement ardues pour beaucoup de Français. Mais heureusement à Chevilly-Larue, personne n'a été oublié ...

Le sourire sur les visages des enfants et de leurs parents en témoignait le soir du 24 décembre au gymnase Marcel Paul :

la deuxième édition du réveillon solidaire organisé par la Municipalité a été une véritable réussite ! Point d'orgue des festivités de fin d'année, ce moment convivial et festif qui a rassemblé plus de 350 personnes a permis aux familles chevillaises les plus en difficulté de bénéficier d'un vrai repas de fête, grâce au concours d'une quarantaine d'agents municipaux. Musiciens, jongleurs, acrobates, magiciens, clowns et l'incontournable Père Noël étaient également de la partie pour faire briller les yeux des plus jeunes, qui seront d'ailleurs tous rentrés chez eux avec un cadeau. Et pour que Noël n'oublie personne,

le 19 décembre une centaine d'enfants chevillais issus de familles très modestes, accompagnés de leurs parents, se sont vus offrir un Noël d'exception. Après avoir savouré un petit déjeuner convivial dans un restaurant du Min (offert par la restauratrice et une autre commerçante du Min) avec cadeau à la clef, c'est au Cirque d'Hiver qu'ils ont terminé cette journée exceptionnelle. Enfin, grâce aux traditionnels colis de Noël offerts aux aînés par la Municipalité, 1 700 Chevillais âgés de plus de 60 ans auront passé des fêtes de fin d'année pour le moins gustatives ! Foie gras, terrine de saumon et de caille, gibelotte de canette à la sauce fine de champagne, truffes, ... leurs tables de Noël ont été bien garnies. ●



Avec le Secours populaire, des jouets pour tous

Pour que Noël n'oublie personne, le Secours populaire Chevillais, qui reprend progressivement ses activités, a organisé une distribution de jouets du 18 au 20 décembre à la Maison des associations. Livres, jouets, peluches, figurines,... une chose est sûre, tous les petits chevillais auront trouvé un cadeau au pied du sapin. ●

Parole de citoyenne

« Le réveillon de la solidarité, un vrai repas de fête ! »



Rebecca Lesire, Chevillaise

Je suis seule avec mes deux filles de 13 ans et 16 ans et j'ai été très contente d'être invitée au réveillon de la solidarité 2012. C'est très agréable de ne pas passer les fêtes seules et de pouvoir sortir pour rencontrer d'autres

personnes et discuter. J'avais déjà participé à l'édition 2011 et j'avais trouvé l'accueil du personnel et l'organisation formidables. Pas d'assiettes en cartons ni de nappe en papier, les tables étaient bien décorées et le repas était très bon et copieux : bref, c'était la grande classe, un vrai repas de fête! En plus je dînaï à la même table que d'autres femmes seules du quartier et nous avons sympathisé

durant le repas. Depuis, nous avons gardé contact et nous avons été très heureuses de nous retrouver pour le réveillon de la solidarité 2012. Mes adolescentes étaient vraiment très contentes, émerveillées par les animations et les cadeaux. En plus cette année elles y ont retrouvé des amis. Grâce à cette initiative, encore cette année, je suis plus que contente de notre réveillon de Noël !

Dispositifs de solidarité

Dans les moments difficiles, une aide adaptée à chacun

À l'heure où de plus en plus de personnes éprouvent des difficultés financières et sociales, la commune et le département mettent tout en œuvre pour soutenir les habitants en situation précaire.

Perte d'emploi, loyers impayés, surendettement, ... Il est des situations financières particulièrement ardues qui peuvent nécessiter une aide ponctuelle afin de permettre à chacun de satisfaire ses besoins élémentaires. Ainsi, la commune et le Conseil général mettent en place un certain nombre de dispositifs de soutien en direction des Chevillais en difficulté.

• Aide alimentaire

Outre l'accès à l'épicerie solidaire Sol'Épi, qui s'accompagne d'un projet devant permettre au bénéficiaire de retrouver une situation financière stable, le Centre communal d'Action sociale peut être amené à accorder des chèques d'accompagnement personnalisés alimentation d'un montant minimum de 80€, permettant aux bénéficiaires de faire leurs courses dans différentes grandes surfaces.

• Aide énergétique

La commune apporte une aide individuelle aux personnes qui peinent à régler leurs factures énergétiques et souffrent de factures impayées. Cette aide vient s'ajouter au Fonds d'aide aux impayés d'énergie créé par le Conseil général, l'État et EDF-GDF Suez qui a pour vocation d'aider les familles en difficulté à payer leurs factures. Cette aide est accordée à hauteur de 50 % de la facture ou de l'échéancier et dans la limite d'un plafond fixé à 229€ par an.

• Aide à la mobilité

Parce qu'il est essentiel de pouvoir se déplacer, surtout lorsqu'on est à la recherche d'un emploi,

le Conseil général peut octroyer des chèquiers mobilité d'une valeur de 72€ permettant l'achat de titres de transports aux jeunes de moins de 25 ans, en recherche d'emploi et ne percevant aucune indemnité Assedic, ou aux bénéficiaires de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE). Cette aide est complémentaire avec le remboursement de 50 % de la carte Imagine'R pour les collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans.

• Aide à l'habillement

Les familles chevillaises peuvent solliciter chaque année auprès de la commune des chèques d'accompagnement personnalisés habillement destinés aux enfants de moins de 20 ans. Délivrés sous condition de ressources, ils varient de 80€ à 160€ par enfant. Les demandes peuvent être effectuées d'avril jusqu'à fin septembre. ●

**Renseignements : service municipal de l'Action sociale
88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 86).**



Des chèques solidarité pour les fêtes

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Conseil général a attribué aux personnes en situation difficile des chèques solidarité de 30€, 45€ ou 60€ par foyer fiscal en fonction de leur composition. Les demandes de chèques solidarité pouvaient encore se faire lors de la fête des solidarités organisée par le Conseil général ; en plus

de cette aide financière, c'est un vrai moment de bonheur que les Chevillais de tous âges étaient venus partager le 15 décembre dernier au gymnase Derichbourg à cette occasion. Entre les stands maquillage, les sculptures sur ballons et les spectacles de cirque, le hip-hop et la zumba, la joie et la bonne humeur étaient au rendez-vous. ●

À l'épicerie solidaire Sol'Épi, les bénéficiaires peuvent faire leur courses mais aussi participer à des moments conviviaux, comme ici lors d'un atelier culinaire « table d'hôte » animé par le chef d'un restaurant étoilé.



Épicerie Sol'Épi

Plus qu'une aide alimentaire, un lieu d'écoute

Depuis son ouverture en octobre 2009, l'épicerie solidaire Sol'Épi permet aux Chevillais en grandes difficultés financières de faire leurs courses à moindre coût.

L'entraide est un mot qui prend tout son sens au sein de Sol'Épi. Cette épicerie un peu particulière, subventionnée par la commune, permet à des personnes dans le besoin de s'approvisionner en produits de consommation courante à des prix représentant seulement 10 % de leur coût réel. Une aide alimentaire transitoire qui peut être proposée durant 6 mois maximum et qui doit permettre à ses bénéficiaires de se sortir d'une mauvaise passe financière, en suivant un programme de remboursement d'arriérés déterminé à l'avance grâce aux sommes économisées sur le poste de dépense lié à l'alimentation. Sol'Épi apporte donc une aide alimentaire. Mais pas seulement. Entre l'équipe d'une vingtaine de bénévoles de l'épicerie, chargés notamment d'étiqueter les produits ou de les mettre en rayon, et les usagers se crée souvent une relation privilégiée d'échange

et de partage. Ainsi, il n'est pas rare de voir les usagers de Sol'Épi se rendre à l'épicerie sans leur panier à commission, pour participer à des ateliers cuisine par exemple ou simplement prendre un café avec les bénévoles, pour le simple plaisir de discuter. Des bénévoles qui sont d'ailleurs pour la plupart d'anciens bénéficiaires. Parce qu'ils ont trouvé en ce lieu une chaleur humaine, ils ont eu envie de s'y investir pour aider les autres à leur tour. Un investissement particulièrement précieux : en décembre dernier, 93 personnes ont bénéficié de l'accès à Sol'Épi et ont pu remplir leur réfrigérateur malgré les difficultés. ●

Renseignements :

- Service municipal de l'Action sociale
88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 86)
- Espace commun des solidarités
3, rue du Béarn (01 49 84 09 05).

Parole d'experte

« Travailler en réseau pour mener à bien notre action »



Anita Contesse, présidente de l'épicerie Sol'Épi

Pour mener à bien son action de solidarité, l'équipe de Sol'Épi travaille en réseau avec un certain nombre de partenaires.

Si nous avons des subventions qui nous permettent d'acheter quelques produits, nous démarchons sans arrêt les entreprises pour pouvoir fournir nos étals. Nous

avons ainsi signé des conventions avec l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (Andes) qui nous fournit en produits frais et en alimentaire, ainsi qu'avec le Simply Market de L'Hay-les-Roses qui fait preuve d'une grande générosité en nous faisant don d'environ 80 produits frais chaque semaine pour alimenter nos rayons. Il y a deux ans, les journées citoyennes organisées par L'Oréal ont conduit certains de ses employés à

venir découvrir notre activité. L'initiative a très bien fonctionné et a été renouvelée en juin 2012. Les participants se sont alors attelés à repeindre notre bureau, organiser une collecte alimentaire auprès de leurs collègues ou encore animer un atelier cuisine avec des bénéficiaires de Sol'Épi. Depuis 2011, nous avons créé de vrais liens avec eux, ils viennent souvent nous apporter du matériel ou des étagères qu'ils n'utilisent plus.

Les représentants des communautés religieuses présentes dans la ville adressent aux Chevillaises et Chevillais leurs traditionnels vœux pour la nouvelle année.



La période de décembre-janvier de l'année est synonyme de lumières. En effet, que serions-nous si la lumière n'existait pas ? Cette obscurité dépourvue de sens, si pesante et oppressante serait ressentie autant par l'âme et le cœur que par le corps. Ainsi, ces lumières qui fleurissent dans nos villes chassent l'obscurité de l'année écoulée avec ses difficultés pour en annoncer une nouvelle remplie d'espoirs. Aussi, j'aimerais souhaiter, au nom de la communauté

juive de Chevilly-Larue, aux Chevillaises et aux Chevillais tous ses vœux de bonheur, de bonne santé et de prospérité, de joies et d'amour, de travail pour tous, de bonne entente et une parfaite solidarité entre toutes les communautés religieuses de la ville. Je voudrai aussi présenter nos meilleurs vœux à Monsieur Christian Hervy, notre Maire et Conseiller général délégué, à ses élus et à sa Municipalité pour l'année 2013. Bonne année 2013 à tous ! ●

Jacques Benchitrit, communauté israélite



Une nouvelle année, c'est l'occasion de formuler des vœux sincères et chaleureux. Notre communauté musulmane adresse ses vœux les plus sincères à chacune des Chevillaises et à chacun des Chevillais. Que cette année soit celle de l'accomplissement des valeurs communes à chacun d'entre nous, à savoir promouvoir la solidarité, le dialogue et œuvrer ensemble pour plus d'humanisme, de justice et pour une paix durable. Et, enfin, que le respect de la dignité humaine prime sur les autres enjeux. Ces valeurs traduisent toutes le message culturel

d'honorer l'homme dans toute sa diversité. Que 2013 soit l'année du bien-être autant que possible, de la santé, de la prospérité, de l'amitié, du partage et de la tolérance. Que les difficultés de cette année nouvelle vous soient toutes épargnées. Et, que le bonheur soit au rendez-vous, dans vos cœurs et dans ceux de vos proches. Enfin, que la dignité humaine trouve toute sa place dans notre vie pratique. Une fois encore, nous vous exprimons nos chaleureuses salutations. ●

Saïd Badaoui, communauté musulmane



L'année 2013 est là, pleine de promesses et sûrement de rêves. Tout n'y sera peut-être pas rose mais il faudra malgré tout continuer d'avancer. C'est ce que l'Église adventiste du septième jour de Chevilly-Larue souhaite faire en cette nouvelle année.

C'est également le vœu que je formule pour toutes les Chevillaises et tous les Chevillais. Que cette année 2013 vous apporte joie et bonheur, mais par-dessus tout un sens renouvelé à votre existence. Bonne année 2013 ! ●

Pasteur Daniel Kancel, communauté adventiste



Notre monde est secoué par une crise aux multiples aspects. L'inquiétude est là. Elle se lit sur des visages. Elle se dit. Chaque jour, nous sommes témoins de nouvelles difficultés économiques et sociales. L'heure n'est-elle pas à l'espérance et à la solidarité ? C'est dans la lumière et l'espérance de Noël et à l'aube de la nouvelle année que la communauté catholique de Chevilly-Larue tient à présenter à la municipalité ses vœux les plus sincères : à M. Christian Hervy et à ses Conseillers municipaux, à toutes les Chevillaises et à tous

les Chevillais, nos meilleurs vœux pour une année 2013 de Paix et de Bonheur. Santé pour tous les malades, Respect et dignité pour tous les handicapés, Accueil pour tous les migrants d'où qu'ils viennent, Travail pour tous les chômeurs, Espérance pour les jeunes et sérénité pour les « aînés », Courage et lucidité pour tous les responsables de la vie politique, Tolérance et respect pour tous les croyants et incroyants. ●

Père Louinès Plaisir, communauté catholique

Les agents du secteur Vie associative

Polyvalents avant tout

Chevilly-Larue compte 118 associations locales et une Maison des associations. Mais ils ne sont que deux agents à organiser, gérer, toute l'année, le bon déroulé des activités de la vie associative.

Comme en témoigne la soirée des associations du 13 décembre, la vie associative chevillaise est riche et les bénévoles – dont 150 étaient présents ce jour-là – sont très dynamiques. Toutes les associations proposent, au fil de l'année, une activité régulière, des rendez-vous festifs, des réunions ; quel que soit l'événement, sa bonne tenue nécessite par définition des moyens techniques et une bonne organisation. Elles disposent pour cela du précieux concours du secteur Vie associative (rattaché à la direction de la Communication et des Relations publiques). « *Nous effectuons un suivi administratif de toutes les questions relatives à la vie associative et nous instruisons les dossiers de demandes de subvention* », explique Véronique Bourdon, tout en rappelant que le secteur Vie associative apporte son aide à la création d'associations et à la constitution de dossiers administratifs. « *Nous leur assurons également la mise à disposition de salles, de matériel, de revues spécialisées, d'un service de reprographie, etc* », souligne Ruben Duany, responsable de la Maison des associations. De plus, les associations vont bientôt bénéficier d'un nouveau service : la Maison des associations s'informatise et va pouvoir proposer à ses bénéficiaires un accès internet.

Un certain sens du contact

On ne saurait énumérer toutes les activités du secteur Vie associative. Mais il faut préciser que la moindre organisation d'un événement nécessite, de la part de ces deux agents, l'entretien d'un lien étroit entre les associations, les services municipaux et voir d'autres



acteurs locaux. Ce qui les oblige à faire preuve de grande réactivité, d'ingéniosité et de diplomatie. Une tâche dont ils s'acquittent d'autant mieux qu'ils sont par définition polyvalents. En effet, Véronique Bourdon est également en charge du secteur Vie des quartiers et Ruben Duany partage son temps entre ses permanences à la Maison des associations et le service Relations publiques. Mais l'un comme l'autre sont animés d'un même credo : le sens du contact et le respect du public qu'ils côtoient. « *Ce qui nous plaît, c'est de tout mettre en œuvre pour ces bénévoles, fiers de leur ville, qui s'impliquent sans compter* ». ●

Géraldine Kornblum

Service Archives-Documentation

Désormais à cette adresse

Le service Archives-Documentation a emménagé dans de nouveaux locaux. Depuis le 19 novembre, il s'est installé dans le relais-mairie Larue. Passés les premiers regrets de quitter leur bureau de l'ancienne mairie, les agents de ce service apprécient désormais leur nouveau confort ; quelques m² en plus et une autre configuration des lieux favorisent une meilleure organisation de l'espace. Cela profite

aussi au public dont les conditions d'accueil sont désormais améliorées. ●

Service Archives-Documentation, au relais-mairie Larue – 55, boulevard Jean Mermoz.

Tél. : 01 45 60 18 33 ou 34. Ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30 (le mardi jusqu'à 18h30, le vendredi jusqu'à 17h). Attention, il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone.

15

15
votre
Service public local



Relais-mairie Bretagne Deux ans déjà !

C'est fou comme le temps passe ! Voilà deux ans déjà que le relais-mairie Bretagne s'est installé dans le centre administratif du 40, rue Élisée Reclus. Deux ans donc que les Chevillais peuvent y effectuer leurs démarches administratives courantes (demandes de cartes d'identité, inscriptions sur les listes électorales, inscriptions scolaires, demandes de duplicata de livrets de famille, etc.). Deux années

au cours desquelles de vrais liens de proximité se sont tissés avec les riverains. « À une époque où les serveurs vocaux sont de mise, il est vraiment agréable d'avoir un interlocuteur direct, qui prend le temps de répondre aux questions », explique justement l'un d'entre eux. Le relais-mairie Bretagne a officiellement soufflé ses bougies le 8 décembre en présence des agents d'accueil, des élus et des usagers. ●

Garage Sud de la préfecture de police Grand succès pour la journée de visite

À l'entrée du garage Sud de la préfecture de police, la visite guidée pouvait commencer.



Pour la première fois depuis sa mise en service en 1972, le garage Sud de la préfecture de police situé à Chevilly-Larue a été exceptionnellement ouvert au public le lundi 3 décembre 2012 pour deux

visites guidées. À l'initiative de l'archiviste municipal, Marc Ellenberger, une quarantaine de Chevillais (de l'association des Amis du vieux Chevilly-Larue et des participants de la Retraite active) ont ainsi visité ce lieu qui ménageait bien des surprises. Ils y ont découvert les nombreuses machines de l'école motocycliste, l'atelier de réparation des deux-roues, le parc des véhicules réformés, la station de contrôle des taxis parisiens et l'atelier de mécanique générale où ils ont d'ailleurs assisté à une démonstration de véhicule lance-eau. Certains ont même pu assister à une démonstration d'attaque par un chien de la brigade canine et apprécier le musée où sont conservés les anciens véhicules dont la fameuse « 4 chevaux pie ». De l'avis général, la visite était « très intéressante », « tout était parfait » ●

Recyclage des sapins de Noël : quelle est la règle ?

Après les fêtes, les sapins qui ont illuminé les foyers chevillais à Noël commencent à perdre leurs épines... Il est temps pour eux d'entamer une seconde vie : la déchèterie intercommunale les récupère jusqu'au 29 janvier afin de les transformer en compost, excellent engrais pour les jardins. Charge donc aux Chevillais de les y amener (sans décorations, neige carbonique, pot ou emballage). Se munir

d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité lors d'un premier passage. ●

Déchèterie intercommunale - rue du stade.
Ouverte le lundi et du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
Renseignements au 01 49 84 45 91.



Site de L'Oréal

Une première pierre pour Ev@

C'est sur un terrain de 2 ha nouvellement acquis, en front de RN7, dans la continuité de son site actuel, que L'Oréal va construire Ev@, son futur nouveau bâtiment. La pose de la première pierre a eu lieu le 6 décembre, en présence notamment de Christian Hervy, le Maire, et de Didier Dubarle, 1^{er} maire-adjoint délégué au Développement économique. Ce bâtiment, qui répondra aux normes Haute qualité environnementale (HQE), accueillera les équipes Évaluation. « *Les métiers de l'Évaluation sont au cœur du processus d'innovation de nos produits cosmétiques* » a expliqué Josiane Allec, directeur

général des Métiers Cosmétiques. « *Nous avons aussi travaillé sur les aspects sociaux à l'occasion de ce projet, et ce en partenariat avec la mairie de Chevilly-Larue, en mettant en place des clauses d'insertion dans les contrats passés aux différentes entreprises dans le cadre de notre programme Solidarity Sourcing (ndlr : programme dont la vocation est d'aider les personnes économiquement vulnérables à retrouver un accès pérenne à l'emploi)* » a souligné Didier Bouche, directeur du site R&I de Chevilly-Larue. L'emménagement des équipes est prévu pour 2014. ●

Travaux sur la RD7

Tramway, dernière ligne droite en vue

Les travaux conduits par la RATP vont grand train. À ce jour, 9 km de rails ont déjà été posés et 2 500 soudures effectuées. La fin des travaux d'intervention sur les réseaux souterrains, de pose des rails et de pose de sedum (plante grasse offrant une voie végétalisée entre les rails) nécessite encore quelques restrictions de circulation. Jusqu'à fin avril la circulation sur la RD7 sera réduite à une voie dans chaque sens entre Louis-Aragon Villejuif et le cimetière de Thiais et sera basculée côté Chevilly-Larue. Apparaîtront ensuite les premières plantations d'arbres sur les trottoirs. ●



● **Pour toute information complémentaire, contacter les agents de proximité au 0820 20 94 91 ou à l'adresse contact@tramway7.fr**

Futur centre de loisirs et Pôle collégiens

Bientôt la pose de la première pierre !

Le moment tant attendu va bientôt arriver : la première pierre du futur centre de loisirs et Pôle collégiens sera posée le 2 février. Ce nouvel équipement se situera dans le parc départemental derrière la piscine et sera donc ainsi idéalement situé dans un environnement sécurisé et propice à l'épanouissement des enfants puisqu'au cœur d'un complexe de loisirs (avec la proximité du skate-park,

de la ferme du Saut du loup, du city-stade et d'une aire de jeux). Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Projet éducatif local, est financé par la commune et la Caisse d'allocations familiales. Sa réalisation a été confiée à l'entreprise SNERCT qui démarrera le chantier en janvier. Les premiers travaux concerneront la mise en place d'une protection de nature à protéger les arbres existants, l'emplacement choisi pour ce centre de loisirs étant sur un site boisé classé. Attention, l'allée cavalière du parc sera fermée aux piétons pendant toute la durée du chantier. ●

Pose de la première pierre samedi 2 février à 11h, parc départemental



Marie-Laure Souplet
voit avec son cœur . . .



Marie-Laure voit des êtres isolés à cause de leur handicap. Elle voit aussi des entreprises qui pourraient les embaucher. Mais parce que ceux-ci manquent souvent d'une formation, elle constate que trop d'entre eux restent sans emploi, seuls, à la maison. Elle les "voit" d'autant mieux qu'elle est elle-même non-voyante. Pour les aider à s'intégrer socialement et professionnellement, elle crée en 2010 sa propre micro-entreprise, "Handi-Formation". Deux ans plus tard, candidate au concours "Créatrices d'avenir" qui soutient l'entrepreneuriat féminin en Île-de-France, elle est l'une des trois nominées du prix 2012 de l'innovation.

Voir avec son cœur n'est-ce pas voir plus clair ? Avec le sien, Marie-Laure, non-voyante de naissance, voit mieux que quiconque combien les handicapés n'ont pas toute leur place dans la société. Pour leur donner les mêmes chances que toute autre personne et mieux sensibiliser le grand public au handicap, Marie-Laure, battante éclairée, a choisi de quitter son emploi de formatrice en braille et bureautique au CRP Paul et Liliane Guinot de Villejuif (Centre de ressources pour personnes déficientes visuelles) et de s'installer à son compte. Titulaire d'un diplôme de formateur contre l'illettrisme, d'un DUPITH (Diplôme universitaire des professionnels chargés de l'insertion des travailleurs handicapés) et d'un DHEPS, (Diplôme des hautes études en pratiques sociales), formatrice expérimentée auprès des personnes en situation de handicap, elle crée en 2010 et après l'obtention d'un Master 2 en Ressources Humaines, "Handi-Formation". « *Ma micro-entreprise ne s'adresse pas uniquement aux personnes déficientes visuelles mais à tout type de handicap* » précise-t-elle. « *Dans le cadre de mon activité, je propose des formations individualisées et personnalisées de remise à niveau en langue française, j'initie à l'outil informatique et je développe des actions d'accompagnement et de sensibilisation au handicap* ». Ainsi, et toujours accompagnée de sa fidèle Cybèle, son chien guide d'aveugle, Marie-Laure enseigne à Saint-Mandé (94), Tours (37) Orléans (45) et assure une trentaine d'heures de cours par semaine. Ses interventions peuvent avoir lieu partout en France. En abordant

la formation d'un point de vue professionnel mais aussi social, "Handi-Formation" met également en place des activités artisanales. Créatrice d'emploi, Marie-Laure confie cette mission à Nazlie Dekock, 52 ans, handicapée du dos. « *Nous louons un local à Rungis où nous réalisons divers objets qui sont ensuite vendus. À travers cette activité, notre objectif est de promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté. Leur donner à toutes la chance d'apprendre, c'est aussi convaincre les autres de leurs capacités !* » Présentes sur le marché de Noël les 7, 8 et 9 décembre derniers, Marie-Laure et Nazlie étaient fières d'exposer les merveilles de leurs adhérents et de sensibiliser le public au handicap via leurs talents. Toujours très active, notre dynamique chef d'entreprise projette de monter une association destinée à aider les déficients visuels du Sénégal et de Guinée-Conakry. « *Parce que trop d'entre eux sont réduits à la mendicité, nous avons décidé avec un ami et en lien avec des acteurs locaux de leur venir en aide en leur proposant de commercialiser des articles issus de notre production* ». Et ça n'est pas tout ! Déjà auteur d'un essai édité par la Société des écrivains et intitulé *L'intégration scolaire et socioprofessionnelle, un enjeu de société pour les personnes handicapées*, Marie-Laure prépare un deuxième recueil dans lequel elle relate comment le handicap est vécu dans l'histoire et à travers les religions. Lauréate au concours "Créatrices d'avenir", elle est parmi les trois finalistes du prix 2012 de l'innovation. Bravo pour son combat, son engagement et ses actions. ●

Le contrat liant la Semhach au syndicat intercommunal pour la géothermie arrivant à son terme, ce dernier envisage une transformation de la société gestionnaire de la géothermie en société publique locale (SPL). Ce changement de statut de la Semhach aura des incidences bénéfiques pour les usagers, notamment en permettant une baisse des tarifs.



Baisse des tarifs pour

La Semhach, société qui exploite et gère le réseau de chauffage urbain par utilisation d'eau géothermique, a jusqu'à présent le statut de société d'économie mixte (Sem). La loi donnant depuis 2010 la possibilité de constituer des sociétés publiques locales (SPL) dont le capital est détenu à 100 % par des collectivités publiques, le syndicat intercommunal pour la géothermie souhaite opter pour la transformation de la Semhach

en SPL. Le Conseil municipal délibèrera sur cette question en février prochain.

100 % détenue par des collectivités publiques

Le contrat passé entre la Semhach et le syndicat intercommunal pour la géothermie prend fin en avril 2013. En même temps, celui-ci arrive au terme du remboursement des emprunts qu'il a contractés. Il y a donc lieu aujourd'hui de mettre en place une nouvelle délégation de

service public. Dans ce contexte, deux possibilités se profilent : soit la Semhach reste sous sa forme actuelle de société d'économie mixte (Sem), soit le syndicat intercommunal transforme la Sem en SPL. Or, les collectivités qui siègent actuellement au sein du syndicat intercommunal, c'est-à-dire les villes de Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses (la ville de Villejuif va prochainement adhérer) sont très satisfaites du travail réalisé par la Semhach : le réseau fonctionne bien, il

« Nous sommes satisfaits de la prestation »



La résidence de la Croix du Sud a été raccordée au réseau de géothermie dès sa mise en service. À l'époque, il a fallu batailler contre la défiance «farouche» de copropriétaires qui ne voulaient pas perdre l'autonomie du chauffage ni prendre le risque de l'aventure. Le contrat a été signé avec la garantie que le coût annuel ne dépasserait jamais celui du chauffage au gaz. Les copropriétaires ont également accepté de mettre à la disposition de la Semhach leurs chaudières. Les premières années, avant la mise en place de la cogénération, la température de l'eau du

réseau, limitée par celle des puits, était trop basse pour nos installations. Depuis, ce problème a été résolu et nous ne pouvons que nous réjouir de notre choix. La prestation est de qualité et les économies substantielles. Le changement de statut de la société, avec le passage à une SPL, nous fait aujourd'hui espérer une tarification encore plus avantageuse qui tienne compte de notre situation d'usagers de la première heure et des nombreuses années de contribution au remboursement.

Jean-Marie Virely, président du conseil syndical de la Croix du sud



Chiffres clés

4 000

Le nombre d'équivalents-logements déjà alimentés par la géothermie à Villejuif. Au cours de l'été dernier, la Semhach a également raccordé l'hôpital Paul Guiraud qui représente à lui seul 2000 équivalent-logements.

35 millions d'€

La somme qui sera investie pour le réseau géothermique au cours des trois à quatre prochaines années.

les usagers

est important et ses tarifs sont très compétitifs. Il fallait donc retenir l'option qui permettait de pérenniser le dispositif. C'est ainsi que la seconde option est privilégiée : en devenant SPL, la Semhach n'aura plus aucun actionnaire privé, elle deviendra ainsi une société détenue à 100 % par les collectivités et échappera de ce fait à toute mise en concurrence privée. Cette décision juridique aura des conséquences très bénéfiques pour les usagers du réseau

de géothermie puisqu'elle va s'accompagner d'une baisse des tarifs.

Création d'un Comité des usagers

Par ailleurs, la participation des usagers va être renforcée à travers la création d'un Comité des usagers qui aura un droit de regard sur le nouvel outil et sur le syndicat intercommunal. « La nouvelle tarification entrera en vigueur dès que les tarifs auront été votés par les collectivités, il est

donc aujourd'hui difficile de les chiffrer avec précision », explique Michel Andres, directeur de la Semhach. Mais on peut d'ores et déjà affirmer que cette baisse, conséquente, ne sera pas tout à fait la même d'une résidence à l'autre ; elle concernera tous les usagers mais les nouveaux tarifs seront nivelés en fonction de la date d'ancienneté de chacun dans le réseau. Cette baisse des tarifs s'appliquera également aux équipements publics des villes (écoles, gymnases, etc). En ces temps de rigueur, c'est donc également une mesure non négligeable pour les budgets communaux. ●

Joëlle Cuvilliez

« Produire plus pour payer moins »



Le réseau de géothermie s'est développé au cours des dernières années à Villejuif. Pour pouvoir alimenter de nouveaux utilisateurs dans cette commune, il était nécessaire de créer une nouvelle source

de production. Villejuif va donc apporter le terrain pour la construction d'une nouvelle centrale et va, de ce fait, entrer dans le syndicat intercommunal. La réalisation de cet équipement permettra de développer l'activité de la société, y compris à Chevilly-Larue et l'Hay-les-Roses. Par ailleurs, il va être nécessaire de rechemiser (ndlr : regarnir d'un revêtement protecteur en insérant un tuyau intérieur dans

la canalisation concernée) les puits qui se sont corrodés au bout de 28 ans. Ce rechemisage va faire perdre du débit. Or, quand la géothermie baisse en production, la consommation de gaz augmente, ce qui fait grimper les tarifs. Par ailleurs, moins de 50 % de géothermie sur le réseau aurait remis en cause le taux réduit de TVA. La nouvelle centrale va donc permettre de remonter la production en géothermie, de compenser la baisse de débit à Chevilly-Larue, de maintenir le taux réduit de TVA et de baisser les tarifs.

Michel Andres,
directeur de la Semhach



Séniors

Connectés à tout âge

Il n'y a pas d'âge pour se mettre à l'ordinateur. À la demande des séniors, le service Retraités a organisé, entre le 23 novembre et le 3 décembre, trois sessions de deux heures d'initiation à l'informatique animées par M. Lesbros, de l'entreprise chevillaise Com'Pouce. Pour l'occasion,

c'est le service municipal de la Jeunesse qui prêtait ses locaux et son matériel. Pour une première ce fut une vraie réussite : les dix participants étaient ravis de découvrir le fonctionnement d'un outil bien utile pour faire des achats sur le net ou communiquer avec leurs petits-enfants. ●

Développement durable

La mise en œuvre de l'Agenda 21 à la loupe



Le 6 décembre dernier, une vingtaine de personnes a participé à la 3^e réunion de l'Observatoire de l'Agenda 21 afin d'évaluer la réalisation et l'efficacité de ses 39 actions concrètes en faveur du développement durable. Comme l'a souligné Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à la Ville du développement durable, « l'Agenda 21 n'est pas figé, c'est un outil perfectible que nous améliorerons au fur et à mesure de sa mise en œuvre ». L'optimisation de la performance énergétique du territoire a longuement occupé les échanges suite à la présentation du plan local de l'énergie mis en place par la commune. Le thème des panneaux solaires et photovoltaïques a particulièrement animé l'assistance, comme en témoignent les questions qu'il a suscité : « l'utilisation de panneaux solaires ne fait-elle pas doublon avec la géothermie ? », « vous nous avez annoncé qu'en 2013 des panneaux photovoltaïques seront installés à l'école Pierre et Marie Curie, mais où exactement ? ». Le débat a ensuite porté sur l'emploi et l'insertion

dans la ville. Au cœur des échanges notamment avec Laurent Taupin, conseiller municipal délégué à l'Emploi, les actions menées par la commune et ses partenaires pour favoriser la création d'emplois de proximité. À ce propos, l'idée que les chartes des entreprises du territoire doivent intégrer des clauses d'insertion sociale a fait consensus. Il a d'ailleurs été rappelé que la commune faisait appel, dans le cadre de ses marchés publics, à des entreprises qui mettent en œuvre ce type de clauses. Enfin, les échanges se sont conclus sur un exposé des activités du Pôle d'économie solidaire chevillais qui a suscité de nombreuses questions sur les produits issus du commerce équitable. Rendez-vous dans six mois pour la prochaine réunion de l'Observatoire de l'Agenda 21 qui devrait porter sur la mise en place d'un Observatoire social destiné à mieux cibler les politiques communales en fonction des problématiques rencontrées par les habitants. ●

Léa Goutmann-Becker



Soirée des associations

Un vibrant hommage à tous les bénévoles



I fallait bien toute une soirée pour rendre hommage aux bénévoles et salariés des associations chevillaises qui, toute l'année, se dévouent sans compter. Christian Hervy, le Maire, et Élyane Darmon, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale, n'ont eu de cesse de les remercier pour leur altruisme et leur générosité, pour leur implication sans

faillie dans la vie locale, pour leur engagement quotidien. Les actions de associations chevillaises (et la ville en compte plus de cent !) étaient d'autant plus mises à l'honneur qu'elles étaient exposées sur les murs en photographies grand format. Festive, la soirée a été égayée par un duo chanteuse/accordéoniste et par des saynètes des plus plaisantes. ●

150 bénévoles et salariés d'associations étaient présents à la soirée des associations.

Aides à domicile

N'hésitez pas à demander

Avec l'âge, ou du fait d'un handicap physique, certains actes de la vie quotidienne (courses, ménage, préparation des repas, aide administrative, ...) deviennent difficiles à effectuer seul. Vous sentez que vous avez besoin de vous faire

accompagner dans ces tâches ? Le service municipal d'aides à domicile peut vous aider et mettre en place des aides appropriées. ●

● **Pour plus de renseignements, contactez le service Retraités-Santé-Handicap. Tél. : 01 45 60 18 95**

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 18 décembre 2012

- **Approbation des budgets supplémentaires 2012 au budget de la commune et au budget annexe d'assainissement**

Vote : 23 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts)
9 abstentions (PS, SC, UMP)

- **Demande d'autorisation de dépenses anticipées d'investissement sur l'exercice 2013**

Vote : 30 pour (PC, PS, PG-RG, NI, Verts, SC)
2 abstentions (UMP)

- **Adhésion de la commune de Villejuif au syndicat intercommunal pour la géothermie**

Vote : Unanimité

- **Approbation de la convention avec le Syndicat intercommunal des établissements du second cycle du second degré (SIESCSD) en vue de la réalisation d'une salle polyvalente à Chevilly-Larue**

Vote : Unanimité

- **Approbation de la convention entre la commune et l'Association de politique criminelle appliquée et de**

réinsertion sociale (APCARS) relative aux missions du correspondant du Parquet

Vote : Unanimité

- **Création d'un comité consultatif pour une étude en vue de la création d'une ludothèque**

Vote : Unanimité

- **Autorisation de la commune à instruire les dossiers de Revenu de solidarité active (RSA)**

Vote : Unanimité

- **Contribution de la commune au Fonds de solidarité habitat (FSH) départemental au titre de l'année 2012**

Vote : Unanimité

- **Vœu concernant le réseau de transports Grand Paris Express et exigeant le maintien du prolongement de la ligne 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly et l'inscription définitive de la station Chevilly-Trois communes dans le schéma d'ensemble**

Vote : Unanimité

Lexique : **PC :** Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie- les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Vœu du Conseil Municipal

Contre les conclusions du rapport sur le réseau de transports Grand Paris Express

C'est à l'unanimité que tous les groupes politiques du Conseil municipal ont adopté, le 18 décembre, un vœu contre les conclusions du rapport Auzannet sur le futur réseau de transports Grand Paris Express, ce rapport préconisant un report dans le temps de certains tronçons, dont le prolongement de la ligne de métro 14 jusqu'à Orly (qui ne serait plus prévu avant 2030). Le Conseil municipal considère que ce rapport, remis à la ministre de l'Égalité des territoires Cécile Duflot le 13 décembre dernier, ne tient nullement compte des enjeux du territoire et de la cohérence du projet dans sa globalité. Il a fait sienne la déclaration unanime adoptée le 14 décembre par les 123 membres du Comité stratégique du Grand Paris au sein de laquelle ces derniers ont exprimé, en réaction au rapport Auzannet, « un très vif sentiment d'inquiétude sur la mise en cause de la dynamique jusqu'alors impulsée pour la réalisation du Grand Paris

Express (...) Les suggestions et les préconisations de ce rapport sont, non seulement extrêmement éloignées des volontés traduites dans les accords intervenus entre l'État, la Région Île-de-France et les Conseils généraux mais également en totale contradiction avec les attentes traduites par les concitoyens lors des multiples réunions publiques organisées dans toutes les communes (...) C'est l'intégralité du réseau du Grand Paris Express, tel qu'il a été défini dans l'arrêt du Conseil d'État, qui doit être réalisé, dans des délais compatibles avec la légitime exigence des usagers des transports en commun ». En plus de suivre cette déclaration, le Conseil municipal a exigé le maintien du prolongement de la ligne 14 jusqu'à l'aéroport d'Orly et l'inscription définitive de la station Chevilly-Trois communes dans le schéma d'ensemble. ●

● **Pour connaître l'intégralité de ce vœu, consultez le site internet de la ville www.ville-chevilly-larue.fr**



Conseil municipal d'enfants

Nirmine Soliman, nouvelle Maire enfant

Nirmine Soliman (au centre), jeune élève de 6^e au collège Jean Moulin, a été élue pour une année nouvelle Maire enfant par l'ensemble du Conseil municipal d'enfants (CME) lors de l'assemblée plénière du 17 décembre. Elle succède ainsi à Morgane Perthué. Shaina Ouafi et Yann Samba, également élèves de 6^e au collège Jean Moulin, ont été élus ses adjoints. C'est André Deluchat, maire-adjoint, qui leur a remis officiellement leurs écharpes. ●

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

La fête des solidarités, la lutte contre les exclusions



La fête des solidarités organisée par le Conseil général, le 15 décembre à Chevilly-Larue et dans les communes du Val-de-Marne, a cette année encore remporté un large succès. Outre la convivialité et la festivité du moment, cette initiative témoigne également de la lutte que le Conseil général mène contre l'exclusion et les inégalités ; à cette occasion avait encore lieu l'inscription (pour ceux qui ne l'avaient pas déjà faite) aux chèques solidarités de 30€, 45€ ou 60€ attribués par le Conseil général aux personnes à faibles revenus (personnes non imposables sur le revenu avant déductions fiscales). Une aide précieuse à l'heure où 8,6 millions de Français vivent sous le seuil de pauvreté (964€ mensuels pour une personne seule). Les élus de la majorité du Conseil général, et avec eux le Conseiller général Christian Hervy (chargé de l'Économie sociale et solidaire, du Commerce équitable et de l'Agriculture responsable), entendent continuer à faire preuve de solidarité auprès des populations les plus touchées par l'exclusion sociale, persuadés que des solutions existent telles que l'encadrement des loyers du privé, la lutte contre les marchands de sommeil, l'accès au RSA aux moins de 25 ans, le droit à la formation... ●

Permanences des élu(e)s

- ▶ **Christian Hervy**, Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.
- ▶ **Stéphanie Daumin**, maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78
- ▶ **Didier Dubarle**, premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 19 59 (secteur économique - emploi) ou au 01 45 60 19 65 (services techniques - gestion des déchets)
- ▶ **Élisabeth Lazon**, maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25
- ▶ **Hermine Rigaud**, maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Murielle Desmet**, conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **André Deluchat**, maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06
- ▶ **Émilie Petit**, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 46 87 97 65
- ▶ **Nora Lamraoui-Boudon**, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74
- ▶ **Nathalie Sans-Sevaux**, conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Paul Homasson**, maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 92 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)
- ▶ **Marc Delorme**, conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28
- ▶ **Bruno Tranchant**, maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03
- ▶ **Dominique Lo Faro**, conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Christian Nourry**, maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)
- ▶ **Élyane Darmon**, conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01
- ▶ **Jean-Jacques Bridey**, Député, Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Didier Dubarle ► *1^{er} maire adjoint, élu du groupe Communistes et Partenaires*

Emploi : une politique publique ambitieuse est possible



La ville de Chevilly-Larue mène de nombreuses actions en faveur de l'emploi des Chevillais : implantation d'entreprises sur le territoire, aide à l'insertion des jeunes à travers les actions du SMJ, actions d'insertion à la ferme du Saut du loup ou encore soutien actif à la Mission locale et AEF 94. La Municipalité explore maintenant la mise en œuvre de contrats d'avenir, qui reposent essentiellement sur un effort des collectivités territoriales, dans le cadre du dispositif gouvernemental

récemment institué. Si à notre niveau, nous jouons le jeu pour essayer d'améliorer la situation des Chevillais, tout n'est pas possible à un niveau local en matière d'emploi. Une politique nationale ambitieuse et volontaire doit être menée par l'État pour faire face au marasme économique et social dans lequel nous nous trouvons. L'exemple de Florange est frappant, le site est rentable, un rapport confidentiel l'a révélé au grand jour et une nationalisation, même provisoire, serait possible. C'est d'ailleurs le choix qu'a fait le Conseil général de l'Eure,

sous l'impulsion du maire communiste d'Alizay. Le Département s'est en effet porté acquéreur de l'ensemble du site papetier M-Real, fermé depuis mars 2012, dans l'objectif de permettre à deux repreneurs de relancer et développer l'activité. Le Président, socialiste, du Conseil général a parlé de séance « historique » lorsque la délibération a été adoptée à l'unanimité par les élus de toutes sensibilités politiques. La loi dite M-Real attend depuis le 28 février dernier son inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

Bruno Tranchant ► *maire-adjoint, président du groupe Socialiste de la majorité*

Le temps des solutions



Dans le bruit et la fureur de la crise, le plus difficile reste à faire : redonner du pouvoir d'achat à nos concitoyens, favoriser l'accès universel aux soins, construire des logements décents, faciliter l'insertion sociale des publics en difficulté. C'est à l'aune de cette politique, consubstantielle à la gauche, que le gouvernement sera jugé. Faute de quoi, la menace agitée par les populismes qui servent de terreau au Front national et à la droite forte, théorisée par Patrick Buisson et mise en musique par Jean-François Copé, prendra forme.

Dans ce contexte, le gouvernement a pris la décision de créer 150 000 emplois d'avenir, dont 100 000 sont appelés à voir le jour dès 2013. Cette mesure permettra aux 16-25 ans issus, pour la plupart, des quartiers populaires, d'acquiescer une première expérience. Ce, dans le secteur non-marchand et les activités ayant une utilité sociale avérée, avec des perspectives de recrutement. Il paraît donc souhaitable, sinon indispensable, que notre Municipalité s'associe à ce dispositif. Une réflexion a d'ailleurs été engagée en ce sens, avec l'ambition d'identifier les secteurs capables d'accueillir les publics concernés. On ne peut naturellement que s'en

féliciter, d'autant qu'un second dispositif, les contrats de génération, censés permettre à 500 000 jeunes de trouver – ou retrouver – le chemin de l'insertion et aux salariés de 57 ans et plus d'être maintenus dans leurs missions vient de voir le jour. C'est une chance pour l'emploi et une victoire pour la démocratie sociale. François Hollande respecte ainsi un engagement de campagne qui compte parmi les plus emblématiques de son quinquennat : la solidarité intergénérationnelle dans la lutte pour l'intégration et la possibilité pour tous de transmettre le fruit d'une vie de travail.

Murielle Desmet, Nathalie Sans-Sevaux, Dominique Lo Faro, André Deluchat ►
élu(e)s du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche

L'Homme doit-il être un loup pour l'Homme ?

Il est de tradition au cours du mois de janvier de souhaiter les meilleurs vœux pour l'année à venir. Notre groupe loin de déroger à celle-ci vous envoie à l'occasion de cette nouvelle année ses pensées les plus chaleureuses et fraternelles. Oui ! Des raisons d'espérer existent et une rupture avec le climat d'hébétéude et de colère qui est le nôtre est plus que jamais d'actualité. Rupture avec la désillusion malheureusement entretenue par le gouvernement actuel que nous avons pourtant, grâce à nos millions de voix, contribué à mettre en place ; rupture avec l'atomisation de nos liens sociaux ; rupture

avec le projet libéral de placer l'austérité comme pivot et régulateur du nouvel ordre social, professionnel, familial, inter-générationnel. Le libéralisme effréné nous conduit à la guerre de tous contre tous, à la loi de la jungle, à la barbarie généralisée, à l'exploitation brutale du plus grand nombre par une poignée d'affairistes avides et sans scrupules. Au contraire du philosophe Hobbes qui prétend que l'Homme est un loup pour l'Homme, notre groupe réaffirme sa volonté de bâtir, de construire le vivre ensemble avec la devise de la République et insiste sur l'égalité de tous.

Oui ! Décidément les indémodables optimistes et réalistes que nous sommes, républicains, socialistes de gauche, femmes et hommes de progrès, nous préférons ce que nous enseigne Rousseau : « Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe ». Notre groupe prend un engagement devant vous, citoyens de notre ville, nous ne lorgnerons ni localement et encore moins nationalement vers le centre, car nous savons que le centre « ce n'est ni la gauche, ni la gauche » (dixit J-L. Mélenchon). Excellente année 2013 à vous et vos proches.

Laurent Taupin ► *conseiller municipal, Europe écologie – les Verts*

Le mariage pour tous : ayons le courage de dire oui



Le mariage est un droit et donc il ne peut l'être que pour tous même si, d'une certaine façon, il y a une transition forcément à faire entre le mariage exclusivement pour les hétérosexuels et le mariage étendu aux homosexuels. Le fait communautaire conduit le droit à se faire droit pour tous quand il n'était que devoir de respect de la tradition. Cette transition est une manière de changer la tradition du mariage, de l'étendre à tous. On était

dans une union civile qui n'était que le versant administratif du mariage religieux. Avec le mariage des gays et lesbiennes, le mariage républicain devient un vrai mariage. On sait que dans notre société, l'extension du mariage civil aux homosexuels fait débat. Certains sont tentés de rejeter l'autre et sa sexualité différente au rang d'une perversion. Mais on ne peut pas résumer la discussion à un affrontement entre réactionnaires homophobes et progressistes défenseurs du mariage pour tous. Tout le monde est concerné, à la

fois sur les institutions du mariage et l'ordre juridique et son évolution, sur les mœurs et fondamentalement sur les rapports entre la liberté et la République. Notre République ne reconnaît pas l'hétérogénéité de notre société, la pluralité des appartenances, elle reconnaît tous les citoyens libres et égaux en droit y compris le droit à l'adoption voire à la procréation médicalement assistée, si cette dernière s'inscrit effectivement dans la loi. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2013.

Elyane Darmon et Jean-Paul Homasson ► *élus du groupe des Non-inscrits*

Belle et bonne année 2013



Ces vœux s'adressent à toutes les Chevillaises et tous les Chevillais, à chacun d'entre vous pour votre vie personnelle, familiale et professionnelle. Nous avons une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui ont rencontré des difficultés, des problèmes de santé,

qui éprouvent la solitude, la précarité, ainsi que tous les autres aléas de la vie. Même si tout cela peut sembler insurmontable aujourd'hui, après toutes ces montagnes se trouve une clairière ensoleillée. Que cette nouvelle année vous donne force et courage et qu'elle vous enlève tous les soucis afin qu'ils soient derrière vous et vous rapporte joie et bonheur. Nous formulons également tous nos vœux pour notre ville et que cette année nous permette l'aboutissement

de nos projets. Enfin, en ce début d'année quelques conseils de prévention notamment à l'intention de nos séniors. Attention aux personnes qui sonnent à votre porte, vérifiez l'identité des personnes même en uniforme, attention aux faux calendriers à domicile. Si vous êtes suivi dans la rue n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé, ne portez pas vos bijoux en or trop voyants, la sécurité c'est l'affaire de tous.

Pascal Rioual ► *conseiller municipal, président du groupe Socialistes et citoyens*

Communication tout azimut



Un questionnaire sur la qualité des services de la mairie, des inaugurations, un document relatif au bilan municipal en forme de tresse (de lauriers), la période est-elle spéciale ?

Oui, car à partir de mars 2013, toute nouvelle communication autre que de sujet général pourra être intégrée dans les comptes de campagne des municipales de 2014 comme propagande à des fins personnelles. Ce qui pourrait faire exploser les coûts de campagne de certains, avec le risque d'invalidation électorale à la clé. L'une des initiatives, pourtant, est intéressante. Mais

pourquoi s'intéresser si tard au ressenti de la qualité du service public de notre ville, en fin de mandat ? Car en effet, les résultats seront connus début 2013, et donc, le budget de l'an prochain étant voté, quels seront les leviers permettant de prendre en compte les remontées du sondage ? À moins que tout n'aille pour le mieux.

Ceci dit, le questionnaire rappelle furieusement des tracts de campagnes politiques, cherchant le satisfecit et tentant de recruter (laisser les coordonnées) sous couvert de démocratie participative. Bien entendu, il faut mettre en place un moyen de mesurer le ressenti des administrés, de préférence ceux qui utilisent les services évalués. Il faut aussi mesurer le taux

de réponse des utilisateurs, paramètre ô combien important. Dans le cadre de la refonte du système informatique municipal, via le site de la ville, n'aurait-il pas été possible plus rapidement d'y insérer cette étude ?

Ce n'est pas l'objet, on s'en doute. J'espère que comme pour d'autres articles de l'opposition, il n'y aura pas de commentaires contredisant mon article, comme on l'a vu ces derniers mois, non de l'autorité municipale directement, mais du service Communication. C'est une étrange conception de l'expression politique dite démocratique.

Le groupe d'opposition « citoyens et socialistes » vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bérangère Durègne et Jean Franco Capirchio ► *Conseillers municipaux, élus du groupe UMP, Parti Radical et non-inscrits*

Bonne année 2013



En cette fin d'année nous souhaitons faire un bilan des actions conduites par notre groupe. Nous sommes impliqués et nous travaillons activement dans l'ensemble des grandes commissions et associations de notre ville. Nous avons été présents à l'ensemble des cérémonies et commémorations organisées dans notre commune. Par notre implication de tous les instants, l'UMP est entré dans le paysage politique de Chevilly Larue.

Comme le démontre la majorité de nos votes lors des Conseils municipaux et des différents conseils d'administration, nous sommes une opposition constructive et vigilante dont le seul objectif est la défense des intérêts des Chevillais.

Nous continuerons à soutenir les projets porteurs d'avenir et de solidarité pour les habitants de notre commune. Mais nous resterons vigilant pour les décisions qui pourraient être prises et qui seraient susceptibles de modifier le paysage chevillais. Nous resterons attentifs aux problèmes liés à l'insécurité

ainsi qu'à tous les grands projets défendus lors de notre campagne pour les élections municipales.

À ceux qui nous ont fait confiance, nous voudrions dire que nous continuerons à tout faire pour ne pas vous décevoir, mais dire aussi que la diversité politique au sein d'une commune est essentielle pour le bon fonctionnement de la démocratie.

Espérant une année 2013 plus solidaire et plus fraternelle, nous vous adressons à tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour vous, pour celles et ceux qui vous sont chers.

Médaille d'or

Le sculpteur Rasko primé pour son œuvre *Le Cavaliere*



Le Cavaliere, médaille d'or de la Société des Artistes Français

Lors de la 7^e édition du salon Art en Capital qui se tenait au Grand Palais du 27 novembre au 2 décembre dernier, le sculpteur chevillais (d'origine Serbe) Rasko a conquis le jury de la Société des Artistes Français avec *Le Cavaliere*. Une œuvre techniquement avant-gardiste qui lui vaut la plus haute distinction : l'or.

Écléctique, solidaire et didactique, le salon Art en Capital offre un panorama exceptionnel de la création contemporaine.

Événement majeur de la scène artistique française, sous la verrière du Grand Palais il réunit depuis 2006 quatre salons historiques : Le Salon du Dessin et de la Peinture à l'eau, Comparaisons, la Société des Artistes français et la Société des Artistes Indépendants. C'est ici, dans le cadre de ce rendez-vous unique où plus de 2000 artistes internationaux émergents ou confirmés exposent leurs œuvres, que le sculpteur Rasko est venu se confronter à ses pairs et répondre à la curiosité du public et des professionnels en présentant *Le Cavaliere*. Sculpture en bronze patiné au cobalt, d'inspiration étrusque, l'œuvre, par sa technique artistique, ses formes intemporelles et épurées, a fait l'unanimité du jury de la Société des Artistes

Français. Comme son prédécesseur Guy Geymann, sculpteur et peintre officiel de l'armée, Rasko s'est vu décerner la médaille d'or, distinction qui, dans la foulée, a généré la vente de trois sculptures sur commande. « *Je n'ai pas plus de poids qu'un autre sculpteur, mais je suis fier, car ce prix est une belle récompense pour ma notoriété et ma carrière !* », confie l'artiste qui recevra prochainement la médaille de la ville, décoration que la Municipalité lui remettra pour honorer le citoyen, l'artiste et l'ami de Chevilly-Larue. ● **Florence Bédouet**



Élodie à fleur, Rasko

Concert

Verdi et ses héroïnes

2013 sera sans conteste l'année Verdi puisqu'elle célébrera le 200^e anniversaire de la naissance du grand compositeur romantique italien. C'est en l'honneur de ce bicentenaire que le conservatoire municipal proposera, le 20 janvier, un concert exceptionnel. Avec la chorale du conservatoire, composée d'une quarantaine de personnes et dirigée par Michel Souleillet, la soprano Rachel Schiffmann interprétera les plus grands airs des héroïnes de Verdi. Des héroïnes

aux destins tragiques, toujours aux prises avec un frère, un mari, un père. De *Aïda* à *La Traviata*, en passant par *La force du destin*, *Trouvère*, *Le bal masqué* et *le Requiem*, sans oublier le chœur des esclaves de *Nabucco*, « *je vais mourir six fois !* » ironise la soliste. Gageons que le public, lui, sera subjugué. ●

► **Concert dimanche 20 janvier à 17h à l'église Sainte-Colombe.**

Théâtre André Malraux

Deux créations, coproductions maison

Dans le cadre de sa politique d'aide à la diffusion de spectacles vivants, le théâtre André Malraux propose en janvier deux spectacles qu'il a lui-même coproduit : *La petite marchande d'allumettes*, à voir en famille, et *Richard III*, pour adultes et ados.

« **L**a petite marchande d'allumettes est pour moi une des œuvres populaires les plus dérangeantes du XIX^e siècle. Elle dérange tout autant au XXI^e ». Après avoir déjà revisité *Blanche Neige* en 2010, le scénographe Nicolas Liautard s'intéresse désormais au conte peut-être le plus célèbre d'Andersen. Le plus cruel aussi : une petite fille seule, qui vend à la sauvette des allumettes dont personne n'a rien à faire, cela ne vous rappelle pas certaines réalités d'aujourd'hui ? Avec son écriture scénique originale



Richard III, de Jérémie Le Louët, et *La petite marchande d'allumettes*, de Nicolas Liautard

faite de projections, de sons et de musiques aux allures fantastiques, Nicolas Liautard laissera l'imaginaire de chacun s'emparer librement de cette histoire universelle. Le spectacle sera aussi présenté aux classes de CE2, CM1, CM2 et 6^e de la ville. Pour ce qui est de *Richard III*, mis en scène par Jérémie Le Louët (La Compagnie des Dramaticules), on le conseille plus aux ados. La pièce fait le portrait d'un des personnages les plus fascinants du théâtre mondial, qui va ravir le pouvoir à ses frères et leur descendance en les conduisant à la mort. Elle va surtout donner à entendre la langue de Shakespeare dans toute sa puissance et sa finesse. En amont, le théâtre André Malraux présentera également *Les Monstres*, une petite forme autour du spectacle *Richard III*. ●

► **La petite marchande d'allumettes**, vendredi 18 janvier à 20h30 et samedi 19 janvier à 18h.

Tarifs : 11€ (Tarifs réduits de 4 à 6€).

► **Les Monstres**, lundi 21 janvier à 20h.

Entrée libre sur réservation.

► **Richard III**, vendredi 25 janvier à 20h30.

Tarif : 17€ (Tarifs réduits de 6 à 9€).

Réservations sur www.theatrechevillylarue.fr ou au 01 41 80 69 69.

Médiathèque / théâtre / SMJ

Regards croisés sur la ville

Depuis déjà quelques mois et ce jusqu'en juin, un sujet anime la médiathèque : « *La ville dans tous ses états / Regards croisés* ». Dans le cadre de cette thématique, en janvier c'est le hip-hop au féminin qui sera à l'honneur, en partenariat avec le SMJ et le théâtre. Pourquoi la ville ? Rêvée ou utopique, accueillante, nature, en mouvement, etc, la ville est au cœur des enjeux contemporains. Lieu de passage, de mutation, de sociabilité, mais aussi de vie, la ville est un lieu où chacun projette un peu de soi. Rien de mieux que de croiser les regards, artistiques, littéraires, sociologiques pour tenter de comprendre et partager la ville. Quatre rendez-vous sont d'ores et déjà prévus :

• **Samedi 26 janvier à 16h30 à la médiathèque :**

Rencontre « Rapologique » avec Olivier Cachin, journaliste, écrivain, animateur et grand spécialiste du rap. La soirée sera animée par des démonstrations de danse hip-hop par le SMJ.

• **Mercredi 30 janvier au SMJ :** Ateliers réservés aux jeunes du SMJ avec un danseur de la compagnie de Blanca Li.

• **Mardi 5 février à 20h au théâtre André Malraux :** Soirée hip-hop au féminin avec la projection du documentaire *On s'accroche à nos rêves* de Keira Maameri suivie d'une rencontre avec la réalisatrice et d'un concert de Miss Lei.

• **Judi 7 février à 20h à la médiathèque :** Rencontre avec Éric Hamelin, sociologue-urbaniste, et Olivier Razemon, journaliste, autour de leur ouvrage *La tentation du bitume : où s'arrêtera l'étalement urbain ?*

• **Vendredi 8 février à 20h30 au théâtre André Malraux :** démonstration des ateliers hip-hop du SMJ suivi du spectacle *Elektrokif* de Blanca Li. ●

► **Renseignements à la médiathèque (01 45 60 19 90), au service municipal de la Jeunesse (01 56 70 42 42 ou 01 56 70 42 40), au théâtre André Malraux (01 41 80 69 69).**

29

découvertes
culture

Hip-hop au féminin : la ville au rythme des fly girls

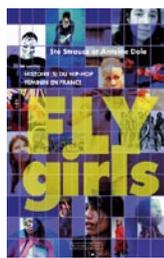
Dans le cadre de la manifestation « La ville dans tous ses états », la médiathèque, en collaboration avec le théâtre André Malraux et le service municipal de la Jeunesse, propose un regard à travers les artistes féminines rap, aussi appelées « fly girls ». Dans ce milieu très masculin du monde hip-hop, ces femmes font entendre leur voix avec volonté et talent. Chacune investit la ville à sa façon : musique, textes, danse, graff, ... Une invitation à vivre la ville, dans tous ses états, au rythme du hip-hop au féminin.

Livres

Fly girls

Histoire(s) du hip-hop féminin en France

Sté Strausz et Antoine Dole – Éd. Diable Vauvert, 2010



Elles se sont nommées Diam's, Lady Laistee, Sté Strausz, Bams, DJ Pom ou encore MsFatBooty.

On les appelle les fly girls. Trop souvent cantonnées dans l'ombre de leurs pairs masculins, elles sont présentes depuis les débuts du mouvement hip-hop. Certaines ont

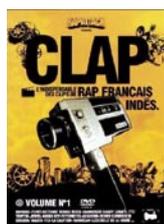
changé le visage du rap français, d'autres celui de l'imagerie urbaine ; toutes ont influencé la danse, le graff, l'art de rue. Toutes sont les témoins de notre époque, de notre société, d'une révolution de nos références, d'un métissage de nos influences, d'une métamorphose de nos codes. À travers des entretiens et des photos inédites, l'ouvrage retrace les parcours initiatiques d'un hip-hop au féminin nourri de la froideur du bitume, emblématique des générations actuelles.

DVD

Clap

l'indispensable des clips de rap français inédits

Éd. Acacia Films Productions, 2003



Le label Rapattack a regroupé pour la première fois à l'époque l'indispensable des clips de rap indépendants sur cette compilation. Avec l'essor de la vidéo et des nouvelles technologies, toute une nouvelle vague de réalisations plus étonnantes les unes que les autres ont vu le jour, sans pour autant qu'elles soient diffusées à la télévision. Voici donc 39 clips à (re)découvrir.

CD

Au bonheur des dames

Compilation rap – Éd. Cristal Records, 2005



Dee Nasty, grand maître du hip-hop français, livre avec cet album une réflexion sur la condition féminine à travers l'œil des rappers. Pour ce faire, il offre un mix de titres abordant le sujet de la gente féminine, de MC américains comme français, masculins comme féminins, dans la plus pure tradition du hip-hop « Old School » tendance Afrikaa Bambataa. Le projet a été parrainé par Princess Aniès, Kery James et E.J.M et visait à rendre hommage à la jeune Sohane, brûlée vive à Vitry en 2002.

Conte de faits

Princess Aniès – Éd. Addictive, 2002



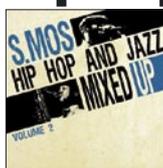
Fleur de banlieue, Princess Aniès a toujours défendu l'idée d'un « rap sans rimmel », une façon de revendiquer un rap féminin sans concessions. Pionnière parmi les rappers hexagonales dès l'âge de 14 ans, elle s'est imposée au fil des années comme l'une des artistes incontournables du rap féminin français.

Ce premier album était très attendu. Nourri d'un regard aiguisé sur la vie, *Conte de faits* a été d'emblée la meilleure vente en autoproduction de l'année 2002.

Hip-Hop and Jazz

Mixed by S.Mos (volume 2)

Éd. Musicast-L'Autre-Prod, 2011



Un réjouissant « mash-up » (pot-pourri) de cultures afro-américaines où les classiques sont revisités et remixés avec style.

Le marquis Armand de Cubières (1806-1856), personnalité de Larue

Le marquis Armand de Cubières était un homme cultivé, amateur de littérature, de poésie, de chant et de musique.

La naissance à Larue le 9 mai 1806 de son fils Armand fut une grande joie pour le marquis Simon Louis Pierre de Cubières, alors âgé de 58 ans. Certes, il avait eu de M^{me} de Bonneuil, hors mariage, un fils âgé maintenant de 20 ans, le futur général Amédée Louis Despans-Cubières ; et certes, son épouse (depuis six mois) Marie Marchal, âgée de 38 ans, avait de son premier mariage avec Nicolas Olive quatre enfants qu'il chérissait comme s'ils étaient les siens ; mais Armand était son seul fils légitime, auquel son titre de marquis serait transmis à son décès.

Armand de Cubières est élève au collège de Bourbon (actuel lycée Condorcet) à Paris et remporte plusieurs prix. Il y noue une amitié durable avec un condisciple, le futur écrivain et critique littéraire Charles Augustin Sainte-Beuve. À 14 ans, il entre aux Pages des Écuries du Roi à Versailles. Il a 15 ans quand son père décède le 10 août 1821 à près de 74 ans ; le voici désormais marquis de Cubières à son tour. En fin 1824, il entre aux Gardes du Corps du Roi, puis devient « écuyer surnuméraire » à partir d'avril 1826, logeant à la Petite Écurie du Roi. Il s'y lie d'amitié avec le professeur de littérature de l'école des Pages, le poète Théodore Carlier. À son contact et à celui de Sainte-Beuve, il développe son goût pour la littérature et la poésie, à laquelle il s'essaye alors, un de ses poèmes étant publié en 1830.

La Révolution de juillet 1830 et le changement de dynastie qui s'en suit viennent bouleverser sa vie. Attaché comme son père aux Bourbons, il leur reste fidèle et quitte bientôt comme eux la France, à l'exemple de bien d'autres légitimistes. Il s'installe en Allemagne, à Dresde, capitale du royaume de Saxe. Un ouvrage allemand indique qu'il y serait « membre de l'ambassade de France », mais qu'il abandonnerait au bout d'un certain temps ses fonctions, ne voulant plus rester au service du roi Louis-Philippe, par loyauté légitimiste. Il maîtrise bientôt assez bien la langue allemande pour faire des traductions et participer à la vie culturelle locale. Il épouse à Dresde le 8 décembre 1832 la belle comtesse Isabella von Baudissin, âgée de huit ans de moins que lui, qui partage son goût pour la culture, le chant et la musique. Elle est la nièce et la fille adoptive du comte Wolf von Baudissin, diplomate, écrivain et traducteur. Ce lien familial renforce encore la vie culturelle d'Armand. Il rencontre en 1834 le poète romantique Ludwig Tieck, auquel il chante en vers son admiration.

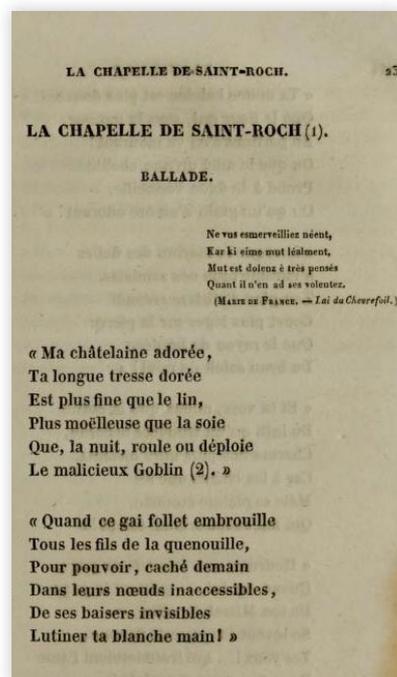
En janvier 1833, le marquis de Cubières se rend à Prague, pour rendre visite à la famille royale de Bourbon, qui y séjourne depuis trois mois en exil. Il a l'honneur d'assister aux leçons données au comte de Chambord (le prétendant légitimiste Henri V), alors âgé de 12 ans. Quoique vivant en Allemagne, Armand de Cubières est en relation avec des éditeurs français. En 1833 et 1834, il collabore à l'éphémère revue *Le panorama littéraire en Europe* en y publiant la traduction de trois pièces de théâtre allemandes et une ballade de sa composition. En 1835 et

1836, il fournit pour *Le Plutarque français* les notices biographiques de Charles X, Louis XII et Mazarin. Il séjourne quelques mois en France en 1837, y revoyant famille et amis, et s'y faisant de nouvelles relations. Il déménage en 1838 à Fulda, petite ville de Hesse, où il tient avec son épouse un salon littéraire et musical apprécié de l'élite locale, notamment du poète Franz von Dingelstedt. Il y joue avec brio des œuvres de Chopin au piano. En 1839, trois ans après la mort de sa fille aînée Maria, il perd son fils Henri en bas âge et, avec lui, l'espoir de transmettre son titre de marquis ; il ne lui reste qu'une fille, Isabelle, née en 1835. En 1840, il signe un contrat avec l'éditeur allemand Friedrich Perthes pour traduire en français les cinquante premières fables pour enfants du poète Wilhelm Hey.

Armand de Cubières divorce en janvier 1844 et rentre en France, vivant une partie du temps à Larue, où il s'installe à demeure après la mort de sa mère en 1850. Malgré l'appui de Sainte-Beuve en septembre 1844, un drame dont il est l'auteur ne sera jamais joué. De 1852 à 1854, il s'occupe de la succession de ses amis amateurs d'art le duc et le comte de Feltre, choisissant le musée des Beaux-arts de Nantes pour la reprise de leurs collections.

Le marquis Armand de Cubières s'éteint à Larue le 3 novembre 1856, âgé de 50 ans. Sa fille Isabelle hérite de ses biens à 21 ans ; elle quitte Larue à son mariage le 18 août 1860.

Marc Ellenberger, archiviste municipal



Premiers vers de la ballade « La chapelle de Saint-Roch » composée par le marquis de Cubière (publiée en 1834 dans *Le panorama littéraire de l'Europe*)



Portrait du marquis enfant, vers 1806-1807, peint par Marie-Geneviève Bouliard (COLLECTION : MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANTES)

Multisports

De la découverte à foison

Nouvelle activité cette année, le multisports profite à une dizaine d'enfants chaque mercredi après-midi. Pour le plus grand bonheur des jeunes pousses qui s'essaient à de nombreuses pratiques avant de choisir un sport en particulier.



Le luxe, c'est le choix. C'est un peu le principe de l'activité multisports, dernière née dans le vaste panel d'activités proposées par l'Élan aux Chevillais. Adel Trabelsi, titulaire de deux brevets d'État et initiateur du projet, s'occupe donc d'une dizaine de bambins avec un programme qu'il souhaite le plus diversifié possible. « Je compose les séances en « micro-sessions ». J'essaie de varier au maximum, qu'ils n'aient pas l'impression de faire tout le temps la même chose ». Entre des jeux, des concours, des parcours, des relais, il y a de la découverte à foison au parc des sports le

mercredi après-midi ! L'activité reste basée sur le plaisir de s'amuser et de découvrir différents sports. « Je le rappelle aux plus compétiteurs, il n'y a rien à gagner ! »

Un mix entre sport individuel et collectif

Dans un esprit des plus sportifs, les exercices amènent toujours vers deux pratiques différentes. « On a débuté par un cycle autour du basketball, jusqu'aux vacances de la Toussaint, avec beaucoup de jeux pré-sportifs comme des béret-basket, des parcours avec des shoots ou avec une cible à atteindre, pour ne pas mettre les enfants en situation d'échec ». Le deuxième cycle est, lui, dédié aux jeux d'opposition, amenant vers des sports tels que la lutte ou le judo. Mais Adel Trabelsi est aussi là pour transmettre les valeurs générales de la pratique athlétique : « On dispose d'une plage horaire très longue (3 heures), je prévois donc des moments plus calmes, de détente pour varier. J'insiste aussi sur l'importance de boire très souvent ». Réservée aux 6-8 ans, l'activité multisports se termine toujours par un petit moment convivial avec une collation collective. Saluée par les parents, l'initiative a donc rapidement trouvé son public pour un plaisir multiple. ●

Antoine Ginekis

Nuit du Sport

Encore un peu de jeux olympiques

Pour sa 6^e édition, la **Nuit du Sport Val-de-Marnaise**, organisée par le Comité départemental olympique et sportif du Val-de-Marne (CDOS), se déroulera à Chevilly-Larue, le 28 janvier. L'olympisme sera à l'honneur pour cette soirée dédiée aux champions val-de-marnais et aux personnalités sportives de la ville. Tous les sportifs val-de-marnais sélectionnés aux jeux olympiques et paralympiques de Londres seront conviés. On devrait donc retrouver Joël Perrot, l'archer chevillais qui a concouru aux jeux paralympiques. Tous recevront en cadeau un dîner gastronomique dans le restaurant étoilé La Grappille du chef François Le Quillec.

Lors de cette soirée, le CDOS mettra également à l'honneur un sportif, un entraîneur et un dirigeant bénévole de la ville dans le cadre des prix départementaux du Fair Play. Quant aux jeunes bénévoles de Chevilly-Larue qui ont suivi la formation de jeunes dirigeants, ils recevront également chacun un prix. Pour tous, la soirée sera des plus festives puisqu'elle suivra la thématique des « Années Folles », en référence aux derniers jeux olympiques organisés à Paris, ceux-ci ayant eu lieu en 1924. Une bien belle soirée pour tous ces sportifs qui ont porté haut les couleurs du Val-de-Marne à Londres. ●



Téléthon

Merci à tous !

Le week-end des 7 et 8 décembre sonnait le temps fort du Téléthon. Comme à l'accoutumée, Chevilly-Larue, et notamment ses associations sportives, ont grandement participé au succès de ces deux jours de solidarité et de festivités.

2181. En euros, c'est la somme totale récoltée au fil des diverses animations qui se sont déroulées à Chevilly-Larue pour le Téléthon. Jacques Pauget, responsable de l'organisation, tient à féliciter l'ensemble des acteurs sans qui rien n'aurait pu voir le jour. À commencer par l'association Enjoy Country dont « la démonstration de danse country a grandement égayé l'apéritif du repas qui était organisé fin novembre ». Un grand merci aussi aux sections athlétisme, cyclotourisme et gymnastique et à Dominique Gimenez, correspondante pour l'Élan, qui « s'est particulièrement investie dans la vente de peluches et porte-clés caddie ».

S'il faut souligner et féliciter une nouvelle fois l'implication et la bonne humeur des volleyeurs, le traditionnel tournoi n'a malheureusement pas attiré autant de participants que les années précédentes. Dans une ambiance joviale et amicale, le tournoi a tout de même rapporté 270 € au Téléthon. Une somme récoltée aussi grâce aux sections athlétisme et cyclotourisme, et à

Natation synchronisée

Les espoirs dans le grand bain

« Les résultats sont à la hauteur de nos espérances. C'est la première compétition de l'année pour les filles et elles s'en sont bien sorties », se félicite Noémie Lone, l'entraîneur de natation synchronisée.

Les 1^{er} et 2 décembre, les huit nageuses de l'équipe espoir de l'Élan ont lancé leur saison lors du challenge Néphéliane à Corbeil. Toutes nées en 1998, elles ont obtenu des places honorables, entre la 22^e et la 50^e place, pour une compétition qui comptait tout de même 90 concurrentes. Un bilan qui fera office de mesure pour les compétitions à venir tant ce premier rendez-vous « sert d'entraînement aux filles, notamment sur l'épreuve de figures imposées ». Un tour de chauffe donc réussi pour les espoirs.



Henri et Anne Méjias, qui ont géré les stands des ravitaillements : crêpes, sandwiches et boissons. Quoi qu'il en soit, les sportifs de Chevilly ont su faire partager leur passion et leur entrain pour la bonne cause. ● A.G

Coup de chapeau



Hind N'Ser (pré-fédérale junior) et Julie Girodon (pré-fédérale sénior)

Deux championnes régionales pour la GR

Le niveau monte en gymnastique rythmique, les résultats avec. Au total, elles sont quatre gymnastes à se qualifier pour les épreuves de Zone. Après de bons débuts pour sa première compétition française, la jeune Hind N'Ser (pré-fédérale junior) avait annoncé un fort potentiel, obtenant la 3^e place départementale. Face à une concurrence bien plus nombreuse réunie à Thiais le week-end du 24 et 25 novembre lors de la compétition régionale en individuelle, la néo-chevillaise a tout simplement mis tout le monde d'accord. Une première place régionale qui propulse la junior comme grand espoir de l'Élan. Statut qu'elle partage avec Julie Girodon (pré-fédérale sénior), elle aussi première en Criterium Junior. Clémence Aubier (fédérale sénior), qui rate de peu le podium avec une 4^e place, et Cindy Barreau (pré-fédérale sénior), qui termine 7^e, se sont elles aussi qualifiées pour le niveau supérieur.

33

sports

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 6 janvier

Medioni (Peuplerie)
38, boulevard Pasteur
Fresnes
01 46 66 05 22

Godet

1, rue de la Fraternité
Thiais
01 46 81 09 18

Dimanche 13 janvier

Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Hay-les-Roses
01 43 50 86 84

Dimanche 20 janvier

Nguyen
55, rue Paul Hochart
L'Hay-les-Roses
01 46 86 48 02

Bourlon

Cauchetier
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Dimanche 27 janvier

Lavacquery
Zone la Cerisaie
5, allée des fleurs
Fresnes
01 42 37 66 50

Benchetrit

23, rue Robert Laporte
Thiais
01 48 53 84 00

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/>
> Rubrique Infos
les plus demandées
> Pharmacies de garde

État civil

Du 1^{er} au au 30 novembre 2012

Naissances

- Kheira Benhalima
- Mohamed Bouchemla
- Nicolas Bruno
- Baya Djebbouri
- Natanaël Fantou
- Aron Jovanovic
- Raky Kane
- Kyliann Matuszak Milius
- Souleimene Miladi
- Primaël Niemet-Miniamono
- Ali Ouallal
- Anaïs Renaud
- Nassim Sayadi
- Mohamed Toumi

Mariages

- Pauline Muthiani et

Steeve Nkori Lendoye
• Aranjah Thevarajah et Saravanan Bergen

Décès

- Jester Razafindrazaka
- Mamadou Traore
- Jacqueline Poisson
- Lahoucine Akiji

- Manuëlla Marien
- Maurice Kerandel
- Jean Stacoffe
- Madeleine Guironnet
- Philippe Tassel
- Roger Ponchelle
- Makhlof Azuelos
- Yveline Miart
- Jean Belin

Vous souhaitez aider les autres ?

L'ASP fondatrice, association créée en 1984, forme et encadre les bénévoles dans l'accompagnement de personnes en fin de vie ou lors de phases critiques de maladies graves et/ou de leurs proches en leur apportant présence et écoute. L'association recherche actuellement de nouveaux bénévoles pour renforcer ses équipes des hôpitaux Gustave Roussy et Paul Brousse à Villejuif, ainsi que celle de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Cousin de Méricourt à Cachan. Le rôle du bénévole est d'apporter un réconfort par sa présence et son écoute bienveillante et compatissante, sans porter de jugement, sans donner de conseils, dans le respect et la dignité de la personne accompagnée. Le bénévole est soutenu et conforté dans son rôle par son équipe, grâce à un groupe de parole animé par un psychologue.

► **Vous souhaitez donner un sens à votre vie, rejoignez-nous, les malades ont besoin de vous.**

► **Contact : Marie-Louise Brillard**

Tél : 01 53 42 31 33 – benevolat@aspfondatrice.org

► **37-39, avenue de Clichy 75017 Paris.**

Site internet : www.aspfondatrice.org

Risque d'intoxication au monoxyde de carbone

Chaque hiver le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications. Ce gaz incolore, inodore et indétectable par l'homme est très toxique. Pour éviter ces accidents, des gestes simples s'imposent :

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bain, cheminées et conduits d'aération) ;
- Aérez votre logement deux fois par jour même en hiver et n'obstruez pas les grilles de ventilation des fenêtres ni les sorties d'air ;
- Pour vous chauffer, n'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu ;

► **Pour plus d'information : www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr ou www.logement.gouv.fr**

UNE URGENGE MÉDICALE ?



le service
d'accueil
médical initial

vous accueille

du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.

15

COMPOSEZ LE

un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15






Médecins de garde

Contactez le **15** qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit

Samedi : de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle

► **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**

► **mardi de 13h30 à 18h30**

► **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**

► **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil, des Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

COLLECTE 2013 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 2 janvier / 6 février 2013

Secteur 2 : 16 janvier 2013

Secteur 3 : 23 janvier 2013

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2013

Prochaines collectes bacs jaunes

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts

Secteur 1 & 3A :

Les mercredis 9 et 23 janv – 6 février

Secteur 2 & 3B :

Les mercredis 2, 16 et 30 janvier

► **Si vous ne connaissez pas votre secteur, contactez les ambassadeurs du tri du service municipal de l'Environnement au 01 45 60 19 89/86. Le calendrier complet de l'année 2013 est disponible en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique Environnement.**

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- ▶ Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) auxiliaire de puériculture au service Petite enfance ;
- ▶ Un(e) responsable des fluides à la Direction des services techniques ;
- ▶ Un(e) rédacteur(trice) au service Action sociale/Logement ;
- ▶ des intervenants à l'aide aux devoirs ;
- ▶ Un(e) magasinier au service Restauration

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique *Offres d'emploi*.
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

Le standard bronchiolite est ouvert

Le réseau bronchiolite Île-de-France met en place une permanence téléphonique jusqu'au 14 mars. Des standardistes spécialisés vous communiquent les coordonnées de médecins disponibles 7j/7 et de kinésithérapeutes dont les cabinets sont ouverts les week-ends et jours fériés

- ▶ **Standard des kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h)**
- ▶ **Standard des médecins : 0 820 800 880 (7j/7 de 9h à 23h)**
- ▶ **www.reseau-bronchio.org**



**JOURNÉE INTERNATIONALE
CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES AUX
FEMMES**

En France,
tous les 2,5 jours,
une femme
décède sous
les coups
de son compagnon

**victimes de violence,
vous n'êtes pas seules :**

PERMANENCE À CHEVILLY-LARUE
07 77 79 54 60

VIOLENCES FEMMES INFO
n° national gratuit (fixe ou mobile)
3919

 **CHEVILLY-LARUE S'ENGAGE**

Permanences impôts

- ▶ Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haj-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

- ▶ Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle) :

- ▶ Tous les samedis de 9h à 10h

Permanences du correspondant du parquet

- ▶ Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
- ▶ Sur RV les 1^{er} et 5^e mercredis de 9h à 12h30
- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

- ▶ Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn (01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

- ▶ Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela. (01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et d'inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- ▶ Chaque 2^e mardi du mois à 17h.
- ▶ Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS

- ▶ Les permanences de l'Association des Résidents Sorbiers-Saussaie (ARSS) ont lieu les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn). En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

- ▶ Permanences les 2^e et 4^e jeudis du mois.
- ▶ Maison pour tous – 23, rue du Béarn.